

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 132-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.462

Déposée le: 03.05.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Mühlheim (Bern, pvl) (porte-parole)
Linder (Bern, Les Verts)
Kohli (Bern, PBD)
Müller (Bern, PLR)
Streit-Stettler (Bern, PEV)
Schindler (Bern, PS)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 04.06.2015

N° d'ACE: 935/2015 du 12 août 2015
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption**



Reconversion de l'hôpital Ziegler en centre d'hébergement de requérants d'asile

Le Conseil-exécutif est chargé d'intervenir auprès des autorités compétentes de la Ville de Berne et de Spitalnetz AG pour que l'hôpital Ziegler puisse être reconverti dès sa fermeture à l'automne prochain en centre d'hébergement de requérants d'asile.

Développement :

Après la fermeture de l'hôpital, le terrain et les bâtiments seront restitués à la commune de Berne puisque le terrain avait à l'époque été cédé en droit de superficie. Les bâtiments n'étant plus d'aucune utilité pour Spitalnetz AG, il faut les reconvertir. Les affecter rapidement à l'hébergement des requérants d'asile permettrait enfin de se passer des installations de protection civile. Du fait de ses infrastructures, l'hôpital Ziegler se prête sans grandes adaptations à l'accueil d'un grand nombre de requérants d'asile. Ce n'est pas sans importance, sachant que ces prochains mois, le canton devra faire face à un nouvel afflux de réfugiés.

Motivation de l'urgence :

Les locaux devant se libérer à l'automne, il faut négocier et décider très rapidement la reconversion.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif est disposé à prendre contact avec les autorités compétentes de la Ville de Berne et de Spitalnetz AG pour examiner une reconversion de l'hôpital Ziegler en centre d'hébergement de requérants d'asile. Les discussions et les résultats de l'examen détermineront s'il s'agira d'une utilisation à court ou à long terme. Compte tenu de la taille du bâtiment et de ses infrastructures, il est probable que le site se prête effectivement à l'accueil de requérants d'asile.

Le Conseil-exécutif propose l'adoption de la motion.

Destinataire

- Grand Conseil